



COMPTE RENDU SUCCINCT DU COMITE SYNDICAL DU 18 JUIN 2026

L'an Deux Mille Vingt-six le jeudi 18 juin à 19 h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière la Juine et de ses affluents, légalement convoqué le 11 juin 2026, s'est réuni à la Salle polyvalente d'Ormoy-la-Rivière, 52 Grande Rue, sous la présidence de Monsieur Michaël MÉRIGOT, Président.

Etaient Présent(e)s et votant(e)s les Délégué(e)s Titulaires ou Suppléant(e)s :

CAESE	ANGERVILLE	Monsieur	DUPUIS Bruno
CAESE	ARRANCOURT	Monsieur	DUPENLOUP Stéphane
CCDP	AUTRUY-SUR-JUINE	Monsieur	MOUHOT Florent
CCEJR	AUVERS-ST-GEORGES	Madame	PIONNEAU Isabelle
CEA	AVRAINVILLE	Monsieur	JANIN Éric
CAESE	BOISSY-LA-RIVIERE	Monsieur	OLIVEIRA SANTOS David
CCEJR	BOURAY-SUR-JUINE	Madame	CAMPAIN Clothilde
CAESE	BOUTERVILLIERS	Madame	THEBAUD Anne-Laure
CAESE	BRIERES-LES-SCELLES	Monsieur	GENTY Mathieu
CAESE	CHALO-SAINT-MARS	Monsieur	MARCHAND Eric
CCEJR	CHAUFFOUR-LES-ETRECHY	Monsieur	PIGEON Fabien
CEA	CHEPTAINVILLE	Madame	CARLACH Sabine (D.S.)
CAESE	CONGERVILLE-THIONVILLE	Madame	PELE Marjolaine
CAESE	ETAMPES	Monsieur	BAYART Gilles
CAESE	ETAMPES	Madame	BLOT Morgane
CAESE	FONTAINE-LA-RIVIERE	Monsieur	GATINEAU Henry
CEA	GUIBEVILLE	Madame	BERTINOT Martine (D.S.)
CAESE	GUILLERVAL	Madame	SIEBENALER Maryvonne
CCVE	ITTEVILLE	Madame	GUILLARD Françoise
CCVE	ITTEVILLE	Monsieur	PREVOTEAU Dominique
CCEJR	LARDY	Monsieur	LAVENANT Rémi
CCEJR	LARDY	Madame	CHANON Benoîte
CAESE	LE MEREVILLOIS	Monsieur	BARBEROT Olivier
CAESE	LE MEREVILLOIS	Monsieur	VIETTE Philippe
CAESE	MEROBERT	Monsieur	LEFEBVRE Olivier
CAESE	MONERVILLE	Monsieur	FONSECA Didier (D.S.)
CAESE	MORIGNY-CHAMPIGNY	Monsieur	HIBERT Maxime (D.S.)
CAESE	ORMOY-LA-RIVIERE	Monsieur	MÉRIGOT Michael
CAESE	PLESSIS SAINT-BENOIST	Monsieur	JUBERT Jean-Pierre (D.S.)
CAESE	PUSSAY	Madame	GUILLLOT Sylvie
CAESE	SACLAS	Monsieur	COATES Michaël
CAESE	ST CYR-LA-RIVIERE	Monsieur	GOULET Gérard
CAESE	ST HILAIRE	Monsieur	DEMEULEMEESTER Stéphane
CCVE	ST VRAIN	Monsieur	FOUCHER Bruno (D.S.)
CCEJR	TORFOU	Madame	CARLE Elise
CCEJR	VILLECONIN	Monsieur	REGNIER Frédéric
CCEJR	VILLENEUVE-SUR-AUVERS	Madame	BHIKOO Martine

Était Absent et excusé le Délégué Titulaire ayant donné pouvoir :

CAESE	ABBEVILLE-LA-RIVIERE	Monsieur	MEYER Éric (pouvoir à M. MÉRIGOT)
CAESE	MORIGNY-CHAMPIGNY	Monsieur	LENOIR Jérôme (pouvoir à M. HIBERT)

Etaient Absent(e)s et excusé(e)s les Délégué(e)s Titulaires :

CAESE	ANGERVILLE	Monsieur	PARMENTIER Emmanuel
CAESE	AUTHON-LA-PLAINE	Madame	VAILLE Claude
CAESE	CHALOU-MOULINEUX	Monsieur	RONDU Maxime
CCEJR	CHAMARANDE	Monsieur	ELEUTERIO José
CEA	CHEPTAINVILLE	Madame	DELMOTTE Kim
CCEJR	ETRECHY	Monsieur	DOIZIE Hervé
CCEJR	ETRECHY	Monsieur	YRIS Dominique
CEA	GUIBEVILLE	Monsieur	RATONI Thierry
CCVE	ITTEVILLE	Monsieur	DURAND Hervé
CCEJR	JANVILLE-SUR-JUINE	Monsieur	GERMAIN Marc
CCVE	LEUDEVILLE	Monsieur	LECOMTE Jean-Pierre

CEA	MAROLLES-EN-HUREPOIX	Monsieur	CHAPELLON Laurent
CEA	MAROLLES-EN-HUREPOIX	Monsieur	DAVID Michel
CAESE	MONERVILLE	Monsieur	LATINIER Michel
CAESE	MORIGNY-CHAMPIGNY	Madame	FRESSARD Laureen
CAESE	PLESSIS SAINT-BENOIST	Monsieur	PAVARD Sylvain
CAESE	ST-ESCOBILLE	Monsieur	IMBAULT Vincent
CCVE	ST VRAIN	Madame	CORDIER Corinne
CCVE	ST VRAIN	Madame	GUAJARDO-FILIPPI Emmanuelle

Etaient également Présents les Délégué(e)s Suppléants :

CCEJR	AUVERS-ST-GEORGES	Monsieur	MARTIN Xavier
CAESE	BOUTERVILLIERS	Monsieur	CHARBONNIER Thierry
CAESE	CONGERVILLE-THIONVILLE	Monsieur	BENOIST Hervé
CAESE	FONTAINE-LA-RIVIERE	Madame	DUMONT Sylvie
CAESE	MEROBERT	Madame	LACRAMPE Marie-Patricia
CAESE	ORMOY-LA-RIVIERE	Madame	LEVESQUE Samantha

Secrétaire de séance : Monsieur Henri GATINEAU est désigné secrétaire de séance.

Monsieur Michaël MÉRIGOT, Président accueille les personnes présentes.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 19 MAI 2026

Le Président demande aux membres du Comité Syndical si le procès-verbal de la séance du 19 mai 2026 appelle des observations.

Le procès-verbal n'appelant pas d'observation, le Président le soumet au vote.

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité,

APPROBATION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER- DELIBERATION 2026-06-001

Le Comité syndical, sur le rapport de Monsieur Rémi LAVENANT,

Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le Règlement Budgétaire et Financier qui est annexé à la présente délibération,
- **DONNE** tout pouvoir au Président pour la bonne exécution des présentes.

Voté à l'unanimité,

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – DELIBERATION 2026-06-002

Monsieur Rémi LAVENANT, Vice-Président en charge de la prospective financière, présente le Compte Financier Unique 2025 du Syndicat.

Ce document retrace donc la gestion de l'ordonnateur et du comptable au cours de l'exercice 2025.

○	Section de Fonctionnement :		
	- Excédent fonctionnement N-1	:	1 090 115.74 €
	- Recettes de l'Exercice	:	1 194 746.25 €
	- Dépenses de l'Exercice	:	1 098 211.73 €
	Excédent de Fonctionnement 2025	:	96 534.52 €
	Soit un excédent cumulé de :		1 186 650.26 €
○	Section d'Investissement :		
	- Excédent investissement N-1	:	603 279.02 €
	- Recettes de l'Exercice	:	479 014.82 €
	- Dépenses de l'Exercice	:	730 814.96 €
	- Solde Reste à réaliser	:	- 340 194.54 €
	Solde d'Exécution d'Investissement 2025	:	- 251 800.14 €
	Soit un excédent cumulé de :		11 284.34 €
	Soit un excédent cumulé de :		1 197 934.60 €

Les écritures qui figurent dans le document établi par l'ordonnateur et le Trésorier s'avérant conformes, et en l'absence d'observations des délégués,
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025,

Voté à l'unanimité,

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025 – DELIBERATION 2026-06-003

Après avoir examiné le Compte Financier Unique 202, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

- un excédent de 1 186 650.26 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

H Report en fonctionnement R 002 (2)

1 186 650.26 €

Voté à l'unanimité,

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - DELIBERATION 2026-06-004

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** à l'unanimité le vote à main levée,
- **DÉCLARE ÉLUS** à la Commission d'appel d'offres les membres suivants :

Membres Titulaires	Membres suppléants
1 – Fabien PIGEON	1 – Françoise GUILLARD
2 – Jérôme LENOIR	2 – Florent MOUHOT
3 – Clothilde CAMPAIN	3 – Morgane BLOT
4 – Stéphane DEMEULEMEESTER	4 – Thierry RATONI
5 – Marjolaine PELÉ	5 – Corinne CORDIER

Voté à l'unanimité,

DESIGNATION DU REPRESENTANT A LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE) DU SAGE NAPPE DE BEAUCE ET MILIEUX AQUATIQUES ASSOCIES – DELIBERATION 2026-06-005

Le Président propose la candidature de M. Gilles BAYART, 2^{ème} Vice-président délégué aux relations institutionnelles.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** à l'unanimité le vote à main levée,
- **DÉSIGNE** Monsieur Gilles BAYART pour représenter le SIARJA au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Nappe de Beauce et milieux aquatiques associés.

Voté à l'unanimité

Prochain comité le Jeudi 17 septembre à 19h30 salle des fêtes de Brières-les-Scellés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h04.

Le Président,
Michaël MÉRIGOT